

[Cliquez ici pour la version française](#)

[View this email in your browser](#)



**Canadian Hospice Palliative Care Association**  
**Association canadienne de soins palliatifs**

## **Policy Alert**

### **February 5th, 2015**

#### **Background**

The Supreme Court of Canada is releasing its decision on the Carter Case on Friday, February 6, 2015 at 9:30 am EST. The expectation is that the pro and con positions on euthanasia and assisted suicide will take up a lot of the media coverage for the first few days. The Canadian Hospice Palliative Care Association (CHPCA) does not have a position on this issue until we review and assess the impact of the decision. As such, the CHPCA will not be issuing an immediate press release. We will however, look for opportunities to advance the issue that all Canadians should have access to high quality palliative care that includes specialist hospice palliative care and a palliative approach in primary care including sufficient pain and symptom management, and grief and bereavement support.

The CHPCA will be releasing a hospice palliative marketing campaign in the next six weeks which will link to National Hospice Palliative Care Week in May 2015.

In the meantime some of the following points might help steer this conversation toward access to hospice palliative care:

#### **Key Messages**

Most Canadians are not being referred to hospice palliative care in a timely fashion – the support for living well until dying can be greatly increased.

The decision will have complex and confounding implications for end-of-life care in Canada.

As a hospice palliative care organization the CHPCA knows that the health care system continues to underutilize and under-deliver palliative services, the first option for patients with terminal or life-threatening conditions.

Improving access to hospice palliative care in any setting where someone may die must remain a public policy priority.

Hospice palliative care and healthcare professionals must have the option to not participate in assisted suicide

The decision on assisted suicide is no excuse to stop or slow important progress required in improving access to palliative care across Canada

The *Quality End of Life Care Coalition of Canada Blueprint for Action* recommends the follow four recommendations:

1. Better access to tertiary care, hospice palliative care and a palliative approach in primary care.
2. Caregiver support, including grief and bereavement.
3. Education, training and research to support all healthcare providers to provide a palliative care to patients with life-limiting illnesses.
4. Advance care planning for all Canadians and tools to help healthcare providers initiate conversations about wishes, hopes, and goals of care.

---

## **Alerte en matière de politiques**

### **Le 5 février 2015**

#### **Contexte**

La Cour suprême du Canada rendra sa décision concernant l'affaire Carter le vendredi 6 février 2015, à 9 h 30 HNE. Par conséquent, on s'attend à ce que le débat sur l'euthanasie et le suicide assisté fasse l'objet d'un grand battage médiatique au cours des prochains jours. Or, l'Association canadienne de soins palliatifs (ACSP) n'aura pas d'opinion à émettre sur le sujet tant qu'elle n'aura pas pris connaissance de la décision et évalué ses répercussions. L'ACSP ne diffusera donc pas de communiqué immédiat. Ses dirigeants examineront toutefois les occasions de faire valoir la nécessité d'assurer à tous les Canadiens un accès à des soins palliatifs de grande qualité comprenant des soins spécialisés et l'approche palliative intégrée aux soins primaires, comme le traitement de la douleur et des

symptômes et du soutien au chagrin et au deuil.

L'ACSP lancera une campagne de promotion des soins palliatifs au cours des six prochaines semaines, en parallèle avec la Semaine nationale des soins palliatifs qui aura lieu en mai 2015.

D'ici là, les énoncés qui suivent permettront d'orienter les discussions entourant l'accès aux soins palliatifs :

**Messages clés :**

La plupart des Canadiens ne sont pas aiguillés vers les soins palliatifs en temps opportun — la prestation de soins et services permettant de bien vivre jusqu'au décès pourrait être grandement améliorée.

La décision du tribunal entraînera des répercussions importantes et complexes dans le domaine des soins de fin de vie au Canada.

En tant qu'organisme voué aux soins palliatifs, l'ACSP sait que le réseau de la santé continue de sous-utiliser et de « sous-offrir » les services palliatifs qui sont pourtant l'option première pour les patients atteints d'une maladie mortelle ou limitant l'espérance de vie.

Améliorer l'accès aux soins palliatifs dans tous les contextes de soins où peuvent mourir les gens doit demeurer une priorité en matière de politiques publiques.

Le secteur des soins palliatifs et les professionnels de la santé doivent avoir le choix de participer ou non au suicide assisté.

La décision qui sera rendue sur le suicide assisté ne doit pas être perçue comme une raison pour arrêter ou ralentir les importants efforts d'amélioration de l'accès aux soins palliatifs partout au Canada.

Le Plan d'action de la Coalition pour des soins de fin de vie de qualité au Canada a défini les quatre recommandations suivantes :

1. Un meilleur accès aux soins tertiaires, aux soins palliatifs et à l'approche palliative intégrée aux soins primaires.
2. Du soutien aux proches aidants, y compris pour le chagrin et le deuil.
3. De l'éducation, de la formation et de la recherche pour aider tous les professionnels de la santé à prodiguer des soins palliatifs aux patients souffrant de maladies potentiellement mortelles.
4. La planification préalable des soins pour tous les Canadiens et des outils pour aider les prestataires de soins à amorcer la discussion concernant les volontés, les espoirs et les objectifs de soins.

Copyright © 2015 CHPCA, All rights reserved.

[unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

